



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.21 affectation des résultats 2022 de la section de fonctionnement au budget 2023 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Christophe CARON, maire

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant que ledit compte est exact et conforme au compte de gestion du comptable public,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire		
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté		60 471,75
- Excédent d'investissement reporté		23 496,77
Solde de la section d'investissement au 31.12.2022		
- Solde d'exécution de l'exercice		-10 498,86
- Solde d'exécution cumulé		12 997,91
Restes à réaliser au 31.12.2022		
- Dépenses d'investissement		1 243 860,60
- Recettes d'investissement		1 224 228,00
	Solde	19 632,60
Excédent de financement de la section d'investissement au 31.12.2022		
- Rappel du solde d'exécution cumulé		12 997,91
- Rappel du solde des restes à réaliser		19 632,60
	besoin de financement	6 634,69
Résultat de fonctionnement à affecter		
- Résultat de l'exercice		6 457,30
- Résultat antérieur		60 471,75
	Total à affecter	66 929,05
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2023	
A) EXCEDENT	
- Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)	6 634,69
Solde disponible :	
- Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)	60 294,36
B) DEFICIT	
- Déficit à reporter (C.002 Dépenses)	

Pour extrait conforme,
Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC





Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0